

Emploi & recrutement des éco-entreprises : conseils et ressources à destination des étudiant.e.s



27 octobre 2020 par [REFEDD Témoignages](#) 21 visites

Le mardi 20 octobre 2020, la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie), le PEXE, réseau d'éco-entreprises et le REFEDD ont proposé un atelier emploi & recrutement en ligne. Conseils pour la recherche d'emploi & le recrutement, outils, ressources & annuaires d'éco-entreprises... : retour sur un événement riche en échanges.



L'impact écologique, un critère pour la recherche d'emploi des jeunes !

La 5ème Consultation Nationale Etudiante #CNE2020 du REFEDD a interrogé plus de 50 000 étudiant.e.s sur les sujets en lien avec les enjeux environnementaux, leur quotidien et la société. Cette consultation nous a montré que 85% des étudiant.e.s étaient inquiet.e.s voire angoissé.e.s vis-à-vis de l'avenir au regard du changement climatique et que 94% estiment que les dirigeant.e.s d'entreprise prennent insuffisamment voire pas du tout en compte les enjeux environnementaux dans leurs décisions.

Cette inquiétude se traduit par de fortes convictions pour leur avenir professionnel : 93% des étudiant.e.s pensent que la majorité des métiers doivent intégrer les enjeux environnementaux et 70% d'entre eux-elles considèrent l'impact environnemental comme un critère pour leur recherche d'emploi.

Ces chiffres expliquent pourquoi les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux éco-entreprises.



Une éco-entreprise, qu'est-ce que c'est ?

Une éco-entreprise selon l'ADEME, est une entreprise qui commercialise une solution (produits, services...) visant explicitement à prévenir, réduire ou mesurer les atteintes des activités humaines sur l'environnement. Il s'agit par exemple d'entreprises intervenant dans la qualité de l'air, la protection de la biodiversité, la gestion des déchets, de l'eau ou le développement des énergies renouvelables.

D'après l'étude du PEXE sur les éco-entreprises d'IDF, les éco-entreprises ne sont pas sur-représentée par les grands groupes mais par les PME (Petites et Moyennes Entreprises) et les TPE (Très Petites Entreprises). En effet, 78 % des éco-entreprises ont moins de 20 ans et elles comptent 17 collaborateurs en moyenne.

Ces éco-entreprises recrutent ! En effet 44% d'entre elles ont comme priorité le recrutement pour leur développement et 79% des éco-entreprises pensent embaucher. Malgré la situation actuelle les

entrepreneur-euse-s présent-e-s à l'atelier confirment que malgré la situation actuelle, ces secteurs continuent à recruter.

Elles recherchent des profils variés comme technicien-ne, ingénieur-e, commercial.e ou développeur-euse informatique. Cependant ces dernières ont encore un effort à faire car seul 30% des collaborateur-trice-s sont des femmes !



Où retrouver toutes ces annonces ?

Vous pouvez chercher sur les plateformes spécialisées comme Emploi-environnement, Greenjob, Greenunivers, Meteo job, Envirojob, APECITA, Réseau TEE... mais ce ne sont pas les supports les plus utilisés ! Selon l'étude du PEXE, dans la majorité des cas, comme les éco-entreprises sont de petites tailles, ce sont les dirigeant-e-s qui recrutent ! Manquant de temps et d'expérience dans le recrutement, il-elle-s rencontrent des difficultés à rédiger de bonnes annonces, à définir leurs besoins et utilisent plus fréquemment des voies non conventionnelles pour recruter. Vous les retrouverez donc majoritairement sur LinkedIn, dans les réseaux des écoles, dans leurs réseaux personnels et professionnels.



Quelques conseils pour agrandir votre réseau et votre spectre de recherche :

- Informez-vous sur votre secteur de prédilection et les entreprises qui le composent,
- Suivez les organisations qui vous plaisent sur les réseaux sociaux,
- Rencontrez-les et interrogez-les sur ce qu'elles font,
- N'ayez pas peur d'aller sur le terrain,
- Faites des candidatures spontanées,
- Utilisez tous les canaux disponibles pour postuler,
- Trouvez les personnes en charge du recrutement sur LinkedIn,
- Entretenez vos réseaux,
- N'ayez pas peur de bouger... la mobilité peut permettre de belles opportunités.

Trouver les bonnes annonces ne suffit pas, il faut ensuite **obtenir un entretien et le réussir !**

Le premier conseil de Carole Sommer, Directrice Ressources Humaines présente à l'atelier : **démarquez-vous !** Ce conseil peut paraître bateau, mais la curiosité et le culot vous permettent d'attirer l'attention et de sortir du lot : aller les rencontrer sur le terrain, discuter, les interroger sur leur métier, les appeler, leur écrire... Un entrepreneur témoigne : on lui a déposé une lettre écrite à la main dans la boîte aux lettres de son entreprise, et ça n'a pas loupé !

Dans votre candidature, montrez ce que vous savez faire, ce que vous avez réalisé et dont vous êtes fier-e-s (portefolio, documents, vidéos,...) et n'hésitez pas à mettre en avant vos activités hors de vos études ou de vos expériences professionnelles.

S'il vous manque une compétence demandée sur les annonces, cela ne doit pas vous empêcher de postuler, confirme Carole Sommer à une participante dans le doute. Insistez sur votre débrouillardise et votre rapidité d'apprentissage. Pour combler ces manques vous pouvez aussi vous tourner vers des MOOC ([fun mooc](#), [UVED](#), le [mooc des canaux](#)...) et les mettre en avant lors de votre candidature.

Lors des entretiens, soyez vous-même et parlez de vous mais renseignez-vous aussi sur l'**actualité** (il ne faut pas s'arrêter à la lecture du site internet !) des entreprises pour les mettre en lien avec vos compétences ou vos expériences.

Il peut aussi être utile de connaître les dispositifs mis en place pour accompagner l'emploi, les entreprises elles-mêmes ne sont parfois pas au courant. Par exemple :

- Les [VTE verts](#) (Volontariat Territoriale en Entreprise) spécifiques sur la Transition Écologique
- Les aides de l'Etat, notamment pour l'alternance (aide de 8000€ variable) et pour toute embauche d'une personne de moins de 26 ans avant février 2021 (4000€) avec le nouveau programme « [1 jeune 1 solution](#) » qui regroupe plusieurs mesures pour engager les jeunes

Les ressources supplémentaires du PEXE et du REFEDDD :

- Consultez [les annuaires en ligne du PEXE](#)
- Consultez les offres d'emploi sur la [page emploi](#) du REFEDD
- Participer aux afterworks sur les métiers de la transition écologique, la prochaine aura lieu le 4 décembre 2020 (suivez la [page Facebook du REFEDD](#))
- Participer au Forum des métiers en lien avec les enjeux environnementaux du REFEDD, le prochain aura lieu le 24 février 2021 (suivez la [page Facebook du REFEDD](#))

Article rédigé par Anaïs Darenès, responsable projets et plaidoyer

Sources :

- Le PEXE (<https://ecoentreprises-france.fr/>) et son annuaire (<https://annuaires.ecoentreprises-france.fr/sommaire#/>)
- L'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-industrielle-services/dossier/quoi-pa-rl-e-t/eco-entreprises-filiere-vertes>
- UVE <https://www.uved.fr/les-mooc/les-mooc-ued/>
- Fun MOOC <https://www.fun-mooc.fr/>
- Le Mooc des Canaux <http://lescanaux.com/le-mooc-des-canaux/>
- La page emploi du REFEDD (<http://refedd.org/offres-emploi/>)
- VTE Verts <https://www.vte-france.fr/vte-vert/>
- Plan gouvernemental 1 jeune une solution <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/emploi-des-jeunes-presentation-du-plan-1-jeune-1-solution>

Cet article [Emploi & recrutement des éco-entreprises : conseils et ressources à destination des étudiant.e.s](#) est apparu en premier sur [REFEDD - Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable](#).

Voir en ligne : <https://refedd.org/emploi-recruteme...>

Licence : Pas de licence spécifique (droits par défaut)

[Contacter l'auteur](#)